



Dette fiscal endettement

Par **Alexxx**, le **02/06/2011** à **01:30**

Bonjour tout le monde,rnrnJe me présente je m'appel alex j'ai 29 ans j'ai ouvert une société "Sarl" dans le domaine de la sécurité en 2002 jusqu' en 2007 sur laquelle j'ai eu un redressement fiscal suite à du travail dissimulé.... et j'ai étais redressé à titre personnel à hauteur de 80 000€ ainsi qu'une amende de 3000€ le jour du jugement avec 15 mois de prison avec sursis en 2008rn rnJe reconnais que j'ai commis une erreur et accepte d'être puni pour les faits qui me sont reproché mais ce que j'ai du mal à accepter c'est de devoir payé une amende pour le restant de mes jours sachant que je ne me suis jamais enrichi grâce à cette société ... Actuellement je suis plus endetté qu'autres choses!!!rnrnMon gros soucis c'est que j'ai laissé tout tombé je n'ai rien contesté et je n'ai pas pris soins de me défendre pour ce redressement a titre personnel car fin 2007 j'ai découvert que mon fils de 5 ans avez une Tumeur maligne au cerveau de 8x5cm ce qui a value une opération en urgence à l'hôpital NECKER et un lourd traitement de Radiothérapie et Protonthérapie à l'institut CURIE rnNous avons passer une année à l'hôpital et j'ai eu beaucoup de mal à me remettre de tout ca par la suite ...rnrnJe sais que tout ca n'excuse rien mais ma vie à assez difficile ces dernieres annéesrnrnJe voudrais savoir si il y aurai une solution pour annulé cette dettes que je puisse retrouvé une vie normal...rnrnSachant que j'essaye de payé tout les mois environs 150€ et que j'ai déjà eu une déduction fiscal suite à un rendez vous avec le controleur fiscale il y a 2 ans il me reste à ce jour 30 000€ de dettes et j'aimerais tellement pouvoir repartir sur de bonne bases et oublier cette erreur de jeunesse car la c'est une condanation à vie ...rnrnY at'il une solution , Que dois-je faire ?rnrnJe vous remercie par avance rnrnCordialement Alex